

ADMINISTRATION

ETABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

Décision DG n° 2008-68 du 21 mars 2008 portant nomination à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

NOR : SJSM0830298S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,
Vu le code de la santé publique et notamment le livre III de la partie V ;
Vu la décision DG n° 99-40 du 12 juillet 1999 modifiée portant organisation générale de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,

Décide :

Article 1^{er}

Mme Gache (Rose-Marie) est nommée chef de l'unité dépenses et exécution des marchés à la direction de l'administration et des finances de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé, de la jeunesse et des sports et de la vie associative

Fait à Saint-Denis, le 21 mars 2008.

Le directeur général,

J. MARIMBERT